

3EME CHAMBRE 2EME SECTION

Audience du Jeudi 01 Février 2024 à 14H00

AUDIENCES

	N° RG	Parties
1	21/07459 (Plai)	Convocation à 14h20 Nature : 3CA 0A Demande en contrefaçon de marque communautaire Association QUALIT'ENR (repr. : la SELARL AYRTON AVOCATS) c) S.A.S. ACTION ENERGY ET DEVELOPPEMENT (repr. : Me BOUKRIS)
2	23/05833 (Plai)	Convocation à 14h15 Nature : 3CB 0A Demande en contrefaçon de marque française ou internationale Syndicat CHAMBRE SYNDICALE DES ENTREPRISES DE DEMENAGEMENT, GARDE-MEUBLES ET SELF-STOCKAGE DE FRANCE (repr. : Me BAHU) c) S.A.R.L. TOP DEM (repr. : Me LAMBERT & Me CHADANIAN)

3EME CHAMBRE 2EME SECTION

Audience du Vendredi 02 Février 2024 à 09H00

AUDIENCES

	N° RG	Parties
1	21/03277 (Plai)	Convocation à 09h30 Nature : 3AA 0A Demande en contrefaçon de brevet européen Société LEIFHEIT AG (repr. : Me BRION) c) S.A.S. LBD MAISON (repr. : la SELARL NEMEZYS)

3EME CHAMBRE 2EME SECTION

Audience du Jeudi 08 Février 2024 à 14H00

AUDIENCES

	N° RG	Parties
1	19/06127 (Plai)	Convocation à 14h00 Nature : 3CA 0A Demande en contrefaçon de marque communautaire S.A.S. ROSET (repr. : Me BERNARDINI) c) S.A.S. BROCANTE LAB (repr. : Me BATS), Société THIS.SIGN LTD (repr. : la SELAS OSBORNE CLARKE)
2	21/15174 (Plai)	Convocation à 14h45 Nature : 79A 0A Demande tendant à faire cesser et/ou à sanctionner une contrefaçon ou une atteinte illicite au droit de l'auteur, à un droit voisin du droit d'auteur ou à un droit de producteur de base de données S.A.S. The Working Girl (repr. : Me DE LALUN) c) S.A.S. SEVEN AUGUST (repr. : la SELARL CENTAURE AVOCATS)

3EME CHAMBRE 2EME SECTION

Audience du Vendredi 09 Février 2024 à 09H00

AUDIENCES

	N° RG	Parties
1	21/04450 (Plai)	Convocation à 09h30 Nature : 3CB 0A Demande en contrefaçon de marque française ou internationale M. AYACHE Cédric (repr. : Me COHEN-FARBIARZ), Association CENTRE DENTAIRE MONTREUIL BOISSIERE (repr. : Me COHEN-FARBIARZ) c) Association ASSOCIATION CENTRE DENTAIRE DE MONTREUIL (repr. : Me ZEITOUN)
2	23/01599 (Plai)	Convocation à 10h00 Nature : 79A 0A Demande tendant à faire cesser et/ou à sanctionner une contrefaçon ou une atteinte illicite au droit de l'auteur, à un droit voisin du droit d'auteur ou à un droit de producteur de base de données S.A.R.L. LOU CREATION (repr. : la SELARL CENTAURE AVOCATS) c) Société OCTIKA (repr. : la SCP LYONNET DU MOUTIER - VANCHET-LAHANQUE - GUYOT)

3EME CHAMBRE 2EME SECTION

Audience du Jeudi 29 Février 2024 à 14H00

AUDIENCES

	N° RG	Parties
1	21/03795 (Plai)	<p>Convocation à 14h50</p> <p>Nature : 79A 0A Demande tendant à faire cesser et/ou à sanctionner une contrefaçon ou une atteinte illicite au droit de l'auteur, à un droit voisin du droit d'auteur ou à un droit de producteur de base de données</p> <p>S.A.S. LES ECHOS (repr. : l'AARPI Cabinet Christophe CARON), S.A.S. SOCIETE DU FIGARO (repr. : l'AARPI Cabinet Christophe CARON), S.A.S. LE PARISIEN LIBERE (repr. : l'AARPI Cabinet Christophe CARON) c)</p> <p>S.A. DIGIMIND (repr. : la SELARL FELTESSE WARUSFEL PASQUIER & ASSOCIES)</p>